

## **L'ASF ORGANISE LES 2EMES RENCONTRES SUR LE FINANCEMENT DES TPE-PME « UN ENJEU AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE »**

---

L'ASF a organisé, en partenariat avec la CPME, ce mardi 13 mars, à la Maison de la Chimie à Paris, la **deuxième édition des Rencontres sur le financement des TPE-PME**. Ces Rencontres ont réuni environ **350 participants**, parlementaires, chefs d'entreprises et professionnels du financement spécialisé, autour d'un thème central « **Le financement des TPE-PME : un enjeu au cœur de la transformation de l'économie** ».

Les TPE-PME sont le **moteur essentiel de la croissance**, le 1<sup>er</sup> employeur de France et un enjeu majeur pour l'exportation française. Elles sont au cœur de la transformation de l'économie, et les établissements spécialisés de l'ASF sont leurs partenaires naturels. Ils les aident à **grandir**, à **innover** et à **exporter** en leur fournissant les financements adaptés à leurs besoins.

Après un **état des lieux exhaustif sur l'évolution du financement des TPE-PME** par la Banque de France, deux tables rondes se sont succédé : l'une portant sur le **financement de la trésorerie et des exportations des TPE-PME**, l'autre sur le **financement de l'investissement et les apports en capitaux**. Un focus a également été effectué, par la Banque européenne d'investissement, sur la **place de l'Europe dans le financement des TPE-PME**.

Au cours de ces échanges avec les professionnels, l'ASF a fait des **propositions concrètes** afin que les financements spécialisés soient davantage des leviers de transformation, d'investissement et de développement, en particulier à l'international. Ces propositions visent à « **booster** » les **métiers de financement des entreprises** :

- **L'affacturage est déjà le 1<sup>er</sup> mode de financement à court terme** des entreprises en France avec plus de **58 millions de créances** prises en charges par les sociétés d'affacturage auprès de **43 000 entreprises** dont 90% de TPE-PME :
  - l'ASF promeut la mise en place de **fonds de garantie** couvrant les retards de paiement de donneurs d'ordre publics et des secteurs d'activité aux modes de facturation atypiques, pour élargir encore l'accès des TPE-PME à l'affacturage.
  - l'ASF veut développer **l'affacturage international** pour apporter des solutions aux entreprises exportatrices. Les facteurs sont des leviers pour l'export car ils savent proposer des services à forte valeur ajoutée, adaptés aux spécificités des pays cibles dans lesquels ils ont des correspondants.
- **Le crédit-bail immobilier** : l'ASF a proposé une solution de « crédit-bail vert » pour inciter les TPE/PME à recourir au crédit-bail immobilier afin d'engager des projets immobiliers intégrant un volet travaux de **performance énergétique**.

- **La cession-bail immobilière**, l'ASF a fait une proposition pour relancer un outil de financement qui a fait ses preuves par le passé. En effet, elle suggère de **permettre l'étalement, sur la durée du contrat, de la taxe sur la plus-value de cession**, sous certaines conditions de rénovation énergétique, de création d'emploi, de programmes d'investissement ou de transmission d'entreprise.
- **Une proposition concernant le droit des suretés** : l'ASF propose de faciliter le droit des suretés dans le cadre des procédures collectives afin d'accroître les possibilités de financement des entreprises.
- **Les Prestataires de Services d'Investissement** : pour encourager les Français à épargner à long terme et mieux orienter leur épargne vers le financement en capital des entreprises, l'ASF propose le **déplafonnement des dispositifs PEA et PEA-PME**. Ce sont des produits bien identifiés auprès des épargnants-investisseurs mais dont les plafonds d'investissement sont actuellement trop faibles [150 k € pour le PEA et 75 k € pour le PEA-PME] pour qu'ils se substituent opportunément au dispositif ISF PME supprimé.

L'ASF a également fait part de ces propositions dans le **cadre du projet de loi PACTE** (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) à l'initiative du ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire.

## Contact Presse

---

Harmonie Benedetti, Communication et Relations Institutionnelles 01 53 81 51 56

Isabelle Bouvet, assistante, 01 53 81 51 57

*L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 290 adhérents pour près de 230 milliards d'euros d'encours, soit environ 20% du total des crédits à l'économie du secteur privé français.*

*Les activités des membres de l'ASF sont multiples : financement des entreprises et des professionnels (financement des investissements d'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), financement des particuliers (crédit à la consommation et au logement), services financiers (affacturation et cautions), services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et titrisation).*